

Fiche Technique : certificat de conformité environnementale Côte d Ivoire

Objectifs de la mission

Accompagnement complet pour préparer, obtenir et maintenir le certificat de conformité environnementale en Côte d'Ivoire.

- Transformer une obligation réglementaire en avantage concurrentiel (délais maîtrisés, coûts transparents).
- Clarifier le périmètre réglementaire et structurer un dossier probant (EIES, PGES, preuves traçables).
- Réduire les aléas d'instruction via une approche par la preuve et l'analyse d'écarts.
- Sécuriser la maîtrise des impacts (air, eau, sols, déchets, nuisances, sécurité des riverains).
- Préparer et coordonner les échanges avec les autorités et les bailleurs.
- Installer un suivi post-délivrance robuste, aligné avec ISO 14001 et la veille réglementaire.

Approche par la preuve : données signées, datées et traçables, protocoles clairs et cohérence EIES–PGES–exploitation pour limiter les demandes de compléments et tenir la mise en service.

Cible / Bénéficiaires

- Industrie manufacturière, agroalimentaire, carrières et BTP, logistique portuaire, mines, immobilier/infrastructures, hôtellerie.
- Sites en zones industrielles (Abidjan, Yopougon), plateformes portuaires (Abidjan, San Pedro) et plaines intérieures.
- Projets soumis à EIES/PGES, extensions d'usines, nouvelles implantations et mises en service.
- Directions générales, QHSE, exploitation, maintenance et équipes projets en charge de la conformité.
- Opérateurs multi-pays et chaînes d'approvisionnement régionales (alignement Côte d'Ivoire/Maroc, donneurs d'ordres exigeants).

Durée de la mission

Le calendrier dépend de la maturité du projet, de la qualité/ disponibilité des données probantes, et de la complexité des échanges avec les autorités.

Séquençage calé sur la mise en service, avec marges pour aléas et jalons assortis d'objectifs et d'indicateurs.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Aligner attentes, périmètre réglementaire et plan de	Variable (ajustée au projet)

collecte.

Diagnostic	Objectiver les enjeux terrain et la cartographie des risques.	Selon disponibilité des sites/données
Écarts & Priorisation	Hiérarchiser les actions à fort effet de levier.	Fonction des référentiels
Livrables & Preuves	Produire EIES/PGES, mesures et procédures, consolider les preuves.	Alignée aux jalons techniques
Dépôt & Instruction	Structurer le dossier et gérer les échanges/compléments.	Selon instruction
Suivi post-délivrance	Installer monitoring, indicateurs et amélioration continue.	En continu

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage

- Revue documentaire, visites planifiées, entretiens ciblés.
- Clarification du périmètre réglementaire (EIES, PGES, contrôles).
- Plan de collecte des données et responsabilités.

2) Diagnostic terrain

- Analyse des procédés, flux, émissions/effluents, gestion des déchets.
- Évaluation de la robustesse des contrôles et procédures d'urgence.
- Cartographie des risques et constats objectivés.

3) Écarts et priorisation

- Comparaison aux référentiels applicables et attentes d'instruction.
- Hiérarchisation des actions correctives à fort effet de levier.
- Intégration de la veille réglementaire pour anticiper les évolutions.

4) Plan d'action et chiffrage

- Moyens techniques, calendrier réaliste, indicateurs de résultat.
- Organisation des campagnes de mesures et points d'arrêt décisionnels.

5) Livrables techniques et preuves

- EIES/PGES consolidés, modélisations ciblées, protocoles de mesure.
- Procédures d'exploitation/maintenance/urgence et enregistrements types.
- Preuves signées et datées, traçabilité complète.

6) Dépôt et instruction

- Dossier lisible, annexes cohérentes, renvois explicites.
- Préparation des réponses aux questions de fond, compléments rapides.

7) Suivi post-délivrance et intégration

- Monitoring, indicateurs, audits internes, amélioration continue.

- Alignement avec ISO 14001, outils numériques de traçabilité, formation des équipes.

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com